



## DES PROJETS POUR LA CIDE

### Objectifs :

- Les participants comprennent le projet et le sens de l'action. Ils ont le choix de participer ou non
- Le projet a un impact sur les familles
- L'ensemble des publics du projet sont sensibilisés aux droits de l'enfant

### 1 – AGIS POUR TES DROITS

*L'article 12 de la CIDE dit que les États parties garantissent à l'enfant qui est capable de discernement le droit d'exprimer librement son opinion sur toute question l'intéressant, les opinions de l'enfant étant dûment prises en considération eu égard à son âge et à son degré de maturité.*

« **Agis pour tes Droits** », est une action de promotion des Droits de l'Enfant, qui vise à informer les enfants et les adolescents sur les droits essentiels à la dignité humaine et à l'exercice de la citoyenneté. Le concours d'affiches international, organisé par les Francas, a pour objectifs de donner aux enfants et aux adolescents des supports permettant d'exprimer un avis relatif à ces droits, une possibilité de réflexion sur la vie sociale, assemblage de droits et de devoirs. Il rassemble des acteurs éducatifs divers dans un projet relevant de l'Éducation populaire. Il facilite **l'appropriation de la convention internationale par une démarche active** d'élaboration et de diffusion d'un message, par des actions concrètes, accessibles et mobilisatrices. Il est **ouvert à toute personne, mineure ou majeure participant de façon individuelle ou collective.**

[http://www.dsden93.ac-creteil.fr/spip/IMG/pdf/livret\\_presentation2015.pdf](http://www.dsden93.ac-creteil.fr/spip/IMG/pdf/livret_presentation2015.pdf)

Pour produire une affiche, produire un argumentaire, il faut au préalable prendre connaissance du règlement qui explique ce que c'est, ce que l'on peut faire et ne pas faire. Définir avec les participants les thèmes que l'on veut aborder, les pistes possibles. Choisir sur lequel on veut communiquer. Élaborer le message : la traduction d'une idée, la formulation d'une revendication. Réfléchir aux aspects artistiques que l'on veut donner à l'affiche. Sélectionner une ou deux techniques pour réaliser un visuel. Échanger, argumenter, décider, réaliser, présenter.

- Catégorie 1 Enfants de moins de 6 ans (école maternelle)
- Catégorie 2 Élèves CP, CE1 ou enfants de 6 à 8 ans
- Catégorie 3 Élèves de CE2 et CM ou enfants de 8 à 11 ans
- Catégorie 4 Collégiens 6e et 5e ou adolescents 11 à 14 ans
- Catégorie 5 Collégiens 4e et 3e ou adolescents plus de 14 ans
- Catégorie 6 Lycéens ou jeunes 16 à 18 ans
- Catégorie 7 Plus de 18 ans



L'association départementale des Francas qui est rattachée à votre ville (Francas 95 pour Garges lès Gonesse) est votre partenaire principal. C'est vers cette association qu'il faut aller entre mars et l'été pour recevoir le dossier de présentation composé d'un règlement et de supports pédagogiques. L'inscription doit être faite souvent avant Octobre. Les affiches sont sélectionnées puis jugées par un comité. Une exposition a lieu permettant de sensibiliser une population à la CIDE. Les affiches gagnantes sont rassemblées et valorisées dans un agenda vendu 6€ en début d'année suivante.



## DES PROJETS POUR LA CIDE

### Objectifs :

- **Les participants comprennent le projet et le sens de l'action. Ils ont le choix de participer ou non**
- **Le projet a un impact sur les familles**
- **L'ensemble des publics du projet sont sensibilisés aux droits de l'enfant**

### 2- Ne marchons pas sur les droits de l'enfant

L'exposition événementielle « Ne marchons pas sur les droits de l'enfant ! » a pour objectif de mettre en avant 25 réalisations qui au cours des 25 dernières années ont fait avancer la cause des enfants, dans les domaines de la santé, de l'éducation, de la protection, de la nutrition, de la lutte contre la pauvreté, le VIH/sida et l'exclusion.

Situé sur le parvis de la Mairie de Paris (Garges lès Gonesse ?), **en plein air et en libre accès**, le parcours photographique se compose de 25 visuels dans un format très novateur, puisque collés au sol sur une zone de 150 m<sup>2</sup>, et complétés par des informations et des chiffres sur la situation des enfants. Ce dispositif permet aux visiteurs de déambuler d'un visuel à l'autre avec une multitude de possibilités de parcours.

Avec ce titre symbolique « Ne marchons pas sur les droits de l'enfant ! », l'UNICEF entend rappeler que si la CIDE a permis des progrès considérables depuis un quart de siècle, de la réduction drastique de la mortalité infantile au développement massif de l'accès à l'école, les droits de l'enfant sont encore trop souvent bafoués et qu'ils doivent être respectés et effectifs partout dans le monde. C'est pourquoi l'UNICEF se bat au quotidien : faire vivre la CIDE pour que cet engagement devienne une réalité, avec un effort particulier pour atteindre les enfants les plus vulnérables et marginalisés, dans l'intérêt de tous les enfants, où qu'ils soient.

*Ce projet est adaptable facilement pour un accueil de loisirs en définissant les droits sur lesquels les enfants veulent parler, la création de dessins, ou de messages, ou de photos (intégrant par exemple la préparation de tableaux vivants réalisés par les enfants montrant une scène, une situation...) portant un message...*





## DES PROJETS POUR LA CIDE

### Objectifs :

- Les participants comprennent le projet et le sens de l'action. Ils ont le choix de participer ou non
- Le projet a un impact sur les familles
- L'ensemble des publics du projet sont sensibilisés aux droits de l'enfant

**3- ENFANCE ET PARTAGE lance « En route vers mes droits », son premier jeu à destination des élèves de 8 à 11 ans pour sensibiliser les enfants à leurs droits.**

Agréée organisme éducatif complémentaire d'enseignement public par le ministère de l'Education nationale depuis 2007, Enfance et Partage intervient régulièrement dans les écoles pour informer, sensibiliser et dialoguer sur le thème de la maltraitance et des droits de l'enfant.

C'est dans ce contexte qu'Enfance et Partage a réalisé, en 2010, une étude sur la notoriété de la **Convention Internationale des Droits de l'Enfant (CIDE)**. Les conclusions ont révélé que la CIDE est une convention largement connue des enseignants mais pas encore suffisamment des parents d'élèves de l'école élémentaire alors même qu'informer les enfants sur leurs droits est une nécessité reconnue par tous.

C'est pourquoi, Enfance et Partage a décidé de concevoir un jeu de plateau, « **En route vers mes droits** ».

9 droits énoncés dans la CIDE ont été sélectionnés pour la réalisation du jeu : *Droit à être protégé, Droit à l'expression et l'information, Droit à la différence, Droit aux loisirs et à une vie culturelle, Droit à une famille, Droit à la santé, Droit à l'éducation, Droit à des conditions de vie permettant le développement de l'enfant, Droit à être un enfant.*



« En route vers mes droits » a donc pour objet de **faire découvrir leurs droits aux enfants en jouant**. Il place l'enfant au cœur du dispositif et lui propose un parcours composé de questions, activités, débats et théâtre qui l'amène à se former en apportant ses compétences et connaissances au service de son équipe.

*Le projet est adaptable facilement en organisant une soirée Jeu avec les familles sur un accueil de loisirs élémentaire, ou de reproduire, en extérieur ce jeu et de le faire animer par les enfants et les animateurs pour la population par exemple.*



## DES PROJETS POUR LA CIDE

### Objectifs :

- Les participants comprennent le projet et le sens de l'action. Ils ont le choix de participer ou non
- Le projet a un impact sur les familles
- L'ensemble des publics du projet sont sensibilisés aux droits de l'enfant

### 4- Lâcher de ballons du centre social Saint-Just en 2009

20 ans que la CIDE a été créée et loin, très loin d'être partout respectée. A l'invitation d'Yves Fournel, 300 petits lyonnais des centres sociaux ont participé le 18 novembre 2009 à un forum piloté par les francas et le moutard puis autant de ballons ont pris leur envol en frôlant le beffroi de l'hôtel de ville. Tous portaient un message : **Solidarité envers d'autres enfants, incitation à respecter leurs droits...** avec une adresse pour la réponse.

*Cette initiative demande une déclaration à la préfecture (informations sur le site du ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie) mais semble être une forme attractive, et a le mérite de faire parler d'elle. Les messages élaborés par les enfants d'un accueil de loisirs permettent de sensibiliser les enfants à leurs droits et d'envoyer leur message à des inconnus.*

*La population est souvent partie prenante et les personnes qui retrouvent les messages diffusés sur un territoire lisent avec attention et jouent le jeu de la réponse plus facilement.*

*Les enfants attendent les réponses et sont acteurs d'une forme originale de dialogue avec la population.*

*Il faut, pour qu'un tel projet rayonne, mettre en place, avec le service communication de la ville, une « publicité » en amont de l'initiative.*





## DES PROJETS POUR LA CIDE

### Objectifs :

- Les participants comprennent le projet et le sens de l'action. Ils ont le choix de participer ou non
- Le projet a un impact sur les familles
- L'ensemble des publics du projet sont sensibilisés aux droits de l'enfant

### 5- Création de courts métrages sur la CIDE

A Garges lès Gonesse, les familles passent toutes par le service des préinscriptions...

Des vidéos peuvent être diffusées pour les familles.

Le projet est de réaliser des vidéos avec les enfants défendant leurs droits. Une vidéo dure 1 minute ou 2 minutes maximum et traitent d'un sujet précis, ou d'un droit. Les enfants, par groupe, choisissent un sujet et créent un scénario, avec l'aide de l'animateur. Les scènes sont filmées (par les enfants) et diffusées en mairie. Un montage est à prévoir.

Pour sensibiliser les enfants aux différents rendus possibles, de nombreuses vidéos sont accessibles sur le site <https://lespetitscitoyens.com/voir/>





## DES PROJETS POUR LA CIDE

### Objectifs :

- Les participants comprennent le projet et le sens de l'action. Ils ont le choix de participer ou non
- Le projet a un impact sur les familles
- L'ensemble des publics du projet sont sensibilisés aux droits de l'enfant

### 6- L'Art postal comme moyen de communiquer sur la CIDE : Le choix de l'OCCE en 2012/2013

Cette année, la parole est donnée par l'OCCE aux élèves des classes participantes pour s'exprimer sur le droit au respect. Au travers de « lettres à un ami », ils sont invités à réaliser un travail d'Art postal qui leur permettra de découvrir, s'appropriier la CIDE.

#### Pourquoi le thème du respect ?

Parce que « Le droit des enfants au respect », écrit par Janusz Korczak, est le manifeste fondateur de la CIDE.

Chaque enfant, grand parmi les petits ou petit parmi les grands, doit pouvoir être l'objet, en particulier dans sa vie d'élève, de la bienveillance de ses pairs et des adultes qui l'entourent.

Les œuvres des enfants ont été envoyées à des habitants (nous pouvons penser à des villes jumelées, ou aux habitants de Garges tirés au hasard, ...).

L'art postal est un concept qui a déjà fait ses preuves autour de plusieurs sujets (pas seulement la CIDE). Pour faire connaître cet art aux enfants, il existe des dossiers pédagogiques (à destination des enseignants, des éducateurs, des animateurs accessible ici :

<http://www.occe.coop/federation/component/attachments/download/2110> )

Le projet de l'OCCE, sur le respect :

<http://www.occe.coop/federation/component/attachments/download/2111>





## DES PROJETS POUR LA CIDE

### Objectifs :

- **Les participants comprennent le projet et le sens de l'action. Ils ont le choix de participer ou non**
- **Le projet a un impact sur les familles**
- **L'ensemble des publics du projet sont sensibilisés aux droits de l'enfant**

### 7- La mosaïque / Fresque permanente

L'idée est de créer une fresque permanente avec les habitants, sur un sujet choisi par les enfants, sur leurs droits, à partir d'une maquette réalisée par les enfants d'un ALSH.

Après une sensibilisation des enfants à la CIDE (film, jeu de société, livre etc.), les enfants choisissent un sujet qui les concerne et réalise une maquette (affiche) qui sera reproduite à la taille souhaitée sur un mur de la ville, du quartier, du centre...

Les couleurs, le message, les dessins doivent être conservés. L'adulte (ou un partenaire compétent) reproduira la maquette. De la mosaïque, aux couleurs de la maquette doit être commandée (Attention au prix, subvention ou aide du service à prévoir).

La réalisation de la mosaïque se fait avec les passants, les habitants, les parents, animée par un animateur et des enfants.

*Si le prix de la mosaïque freine le projet, il est possible de la remplacer par de la peinture, du collage etc.*

*Si le mur est un frein (pas d'autorisation municipale par exemple), le projet peut être réalisé sur une table, ou un autre support récupéré, tant qu'il est vu et accessible par tous :*

